

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 6 Mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 29 avril 2014

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 37

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M. Jean Claude NIVOLLET), Mme MONTANES Véronique, M CROZET Yves (remplacé par Mme Catherine ODIN).

Pouvoir : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc.

Election d'un secrétaire de séance : M Marc LAPALLUS

N°2014/N°060

OBJET : DELEGATIONS AU PRESIDENT

Conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président ou le bureau peut recevoir délégation de l'organe délibérant.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Décide de donner délégation au Président pour :

1. Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée, dès lors que leur montant est inférieur à 15 000 € HT, dès lors que la dépense a été prévue au budget.
2. Procéder dans la limite d'un montant de 70 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires,
3. Procéder à l'ouverture de lignes de crédits,
4. Accepter les dons et legs qui ne sont pas grevés ni de conditions ni de charges,
5. Fixer dans les limites de l'estimation des services fiscaux (France Domaine), le montant des offres de la Communauté de communes à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes,
6. Décider l'aliénation de gré à gré des biens mobiliers ou immobiliers jusqu'à 25 000 euros,
7. Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,
8. Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
9. Intenter au nom de la Communauté les actions en justice ou de défendre la Communauté dans les actions intentées contre elle,
10. Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules de la Communauté,
11. Accepter le remboursement des assurances en cas de sinistres, jusqu'à une somme de 100 000 euros,
12. Passer les contrats d'assurance,

13. Assurer le recrutement pour besoins saisonniers ou occasionnels, remplacements momentanés pour congés maternité, congés maladie, congé parental.
14. Accorder les aides individuelles aux bénéficiaires du fonds inondations en application du règlement et après instruction du SYMISOA.
15. Accorder les remises gracieuses en matière de redevance déchets sur l'ensemble du périmètre intercommunal et ce dans la limite du budget primitif voté (budget annexe déchets ménagers Pays de Charlieu et budget déchets annexe Canton de Belmont).
16. Créer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux,
17. Prendre toute décision concernant les projets de séjours, mini-séjours, camps pour les enfants et les jeunes dans le cadre de l'accueil de loisirs intercommunal et de l'accueil jeunes intercommunal dès lors que ceux-ci sont prévus au budget.
18.
 - Rappelle que conformément à l'article L 5211 – 10 du code général des collectivités territoriales : « Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant ».

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 21 MAI 2014

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140521-N2014-060-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2014

Publication : 21/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 6 Mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 29 avril 2014

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 37

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M. Jean Claude NIVOLLET), Mme MONTANES Véronique, M CROZET Yves (remplacé par Mme Catherine ODIN).

Pouvoir : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc.

Election d'un secrétaire de séance : M Marc LAPALLUS

N°2014/N°061

OBJET : INDEMNITES DE FONCTIONS / PRESIDENT

Vu l'article L 5211-12 du code général des collectivités locales,

Vu la population de la Communauté de communes, comprise entre 20 000 et 49 999 habitants,

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire les dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction du Président.

Pour le Président le taux d'indemnité est calculé en pourcentage de l'indemnité de référence du maire d'une commune dont la population serait égale à celle de l'ensemble des communes composant l'EPCI.
Le taux maximal est 67,50 % de l'indice 1015

Où cet exposé et après en avoir délibéré par 31 pour, 4 contre et 2 abstentions, le Conseil Communautaire,

- Décide d'attribuer au Président de la Communauté, une indemnité de fonctions au taux de 67.50 % de l'indice 1015, pour un montant mensuel brute maximum de 2 565,99 €, correspondant à la tranche de population 20 000 à 49 999 habitants, avec effet à compter de son élection.
- Dit que la dépense est prévue au budget.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**2-1 MAI 2014**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140521-N2014-061-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2014

Publication : 21/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 6 Mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 29 avril 2014

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETTE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 37

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M. Jean Claude NIVOLLET), Mme MONTANES Véronique, M CROZET Yves (remplacé par Mme Catherine ODIN).

Pouvoir : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc.

Election d'un secrétaire de séance : M Marc LAPALLUS

N°2014/N°062

OBJET : INDEMNITES DE FONCTIONS / VICE-PRESIDENTS

Vu l'article L 5211-12 du code général des collectivités locales,

Vu la population de la Communauté de Communes, comprise entre 20 000 et 49 999 habitants,

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire les dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des Vice-Présidents.

Pour les vice-Présidents le taux d'indemnité est calculé en pourcentage de l'indemnité de l'adjoint au maire d'une commune dont la population serait égale à celle de l'ensemble des communes composant l'EPCI. Le taux maximal est 24,73 % de l'indice 1015.

Où cet exposé et après en avoir délibéré par 35 pour, 1 contre et 1 abstention, le Conseil Communautaire,

- Décide d'attribuer aux Vice-Présidents de la Communauté, une indemnité de fonctions au taux de 24,73 % de l'indice 1015, pour un montant mensuel brute maximum de 940,10 €, correspondant à la tranche de population 20 000 à 49 999 habitants, avec effet à compter de leur élection.
- Dit que la dépense est prévue au budget.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 21 MAI 2014

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140521-N2014-062-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2014

Publication : 21/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 6 Mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 29 avril 2014

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 37

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M. Jean Claude NIVOLLET), Mme MONTANES Véronique, M CROZET Yves (remplacé par Mme Catherine ODIN).

Pouvoir : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc.

Election d'un secrétaire de séance : M Marc LAPALLUS

N°2014/N°062

OBJET : INDEMNITES DE FONCTIONS / VICE-PRESIDENTS

Vu l'article L 5211-12 du code général des collectivités locales,

Vu la population de la Communauté de Communes, comprise entre 20 000 et 49 999 habitants,

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire les dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des Vice-Présidents.

Pour les vice-Présidents le taux d'indemnité est calculé en pourcentage de l'indemnité de l'adjoint au maire d'une commune dont la population serait égale à celle de l'ensemble des communes composant l'EPCI. Le taux maximal est 24,73 % de l'indice 1015.

Où cet exposé et après en avoir délibéré par 35 pour, 1 contre et 1 abstention, le Conseil Communautaire,

- Décide d'attribuer aux Vice-Présidents de la Communauté, une indemnité de fonctions au taux de 24,73 % de l'indice 1015, pour un montant mensuel brute maximum de 940,10 €, correspondant à la tranche de population 20 000 à 49 999 habitants, avec effet à compter de leur élection.
- Dit que la dépense est prévue au budget.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 6 Mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 29 avril 2014

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 37

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M. Jean Claude NIVOLLET), Mme MONTANES Véronique, M CROZET Yves (remplacé par Mme Catherine ODIN).

Pouvoir : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc.

Election d'un secrétaire de séance : M Marc LAPALLUS

N°2014/N°063

OBJET : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Président du Conseil de Communauté rappelle l'article 22 de Code des Marchés Publics, notamment la partie s'appliquant à Charlieu-Belmont Communauté qui comprend une commune de 3 500 habitants.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

Désigne les membres suivants pour constituer la commission d'appel d'offres :

Président : René VALORGE			
5 titulaires	M Robert FRACHISSE	5 suppléants	M Marc LAPALLUS
	M Henri GROSDENIS		M Pascal DUBUIS
	M Bruno BERTHELIER		M Jérémie LACROIX
	M Pierre POINTET		M Daniel PRETRE
	M Jean-Luc FAVARD		M Joël PALLUET

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du **7 MAI 2014**
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140521-N2014-063-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2014

Publication : 21/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 6 Mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 29 avril 2014

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE
Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS
Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme
DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE
Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-
Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE
Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 37

Excusés : M CHETAÏL René (remplacé par M. Jean Claude NIVOLLET), Mme MONTANES Véronique, M CROZET Yves (remplacé par Mme
Catherine ODIN).

Pouvoir : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc.

Election d'un secrétaire de séance : M Marc LAPALLUS

N°2014/N°064

OBJET : COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS

Monsieur le Président du Conseil de Communauté rappelle l'article L 1411-1 et suivants notamment L 1411-5 du code général des Collectivités Territoriales, notamment la partie s'appliquant à Charlieu-Belmont Communauté qui comprend une commune de 3 500 habitants.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

Désigne les membres suivants pour constituer la commission de délégation de services publics :

Président : René VALORGE			
5 titulaires	M Robert FRACHISSE	5 suppléants	M Pierre POINTET
	Mme Isabelle DUGELET		M Henri GROSDENIS
	M Jérémie LACROIX		Mme Hélène VAGINAY
	M Jean-Victor THEVENET		M Jean FAYOLLE
	Mme Martine MIJAT		M Michel BONNEFOND

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **21 MAI 2014**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140521-N2014-064-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2014

Publication : 21/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 6 Mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 29 avril 2014

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 37

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M. Jean Claude NIVOLLET), Mme MONTANES Véronique, M CROZET Yves (remplacé par Mme Catherine ODIN).

Pouvoir : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc.

Election d'un secrétaire de séance : M Marc LAPALLUS

N°2014/N°065

OBJET : COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve le nombre de membres de la Commission locale d'évaluation des charges transférées :
 - un titulaire et un suppléant par commune.
- Demande à chaque commune de valider par délibération du conseil municipal.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**21 MAI 2014**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140521-N2014-065-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2014

Publication : 21/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 6 Mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 29 avril 2014

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETTE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 37

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M. Jean Claude NIVOLLET), Mme MONTANES Véronique, M CROZET Yves (remplacé par Mme Catherine ODIN).

Pouvoir : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc.

Election d'un secrétaire de séance : M Marc LAPALLUS

N°2014/N°067

OBJET : REPRESENTANTS AUX SYNDICATS ET ORGANISMES EXTERIEURS

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire un certain nombre de délégués pour représenter Charlieu-Belmont Communauté auprès de divers syndicats et organismes.

Le Conseil de Communauté,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne les conseillers suivants :

S.A.E.M "ABATTOIRS DU PAYS DE CHARLIEU"

Administrateur N°1 : M René VALORGE
Administrateur N°2 : M Jean-Luc MATRAY
Administrateur N°3 : M Bruno BERTHELIER.
Administrateur N°4 : M Henri GROSDENIS.
Administrateur N°5 : M Pierre POINTET.
Administrateur N°6 : M Jean-Marc LOMBARD.

SYNDICAT D'ETUDES ET D'ELIMINATION DES DECHETS DU ROANNAIS (S.E.E.D.R)

Titulaire N°1 : M Henri GROSDENIS Suppléant N°1 : M Michel LAMARQUE
Titulaire N°2 : M Robert CLEVENOT Suppléant N°2 : M Guy RAYMOND
Titulaire N°3 : Mme Hélène VAGINAY Suppléant N°3 : Mme Véronique MONTANES

Association « les enfants d'abords » (gestionnaires des multi accueil Charlieu et Vougy)

Un représentant au conseil d'administration : Mme Isabelle DUGELET

Office de tourisme sur forme associative

1 M René VALORGE
2 M Bruno BERTHELIER
3 M Jean-Luc MATRAY
4 Mme Martine DESBOIS
5 Mme Monique ROCHE
6 Mme Christiane LONGERE
7 M Marc LAPALLUS
8 M Yves THORAL
9 M Jean-Luc FAVARD
10 Mme Marie-Christine CALLSEN
11 M René CHETAIL

Roannais Tourisme

Délégués titulaires : M Bruno BERTHELIER et M Jean-Luc FAVARD

S.I.E.L / Syndicat Intercommunal d'Energie du département de la Loire

Délégué titulaire : M Paul PONCET

Délégué suppléant : M Joël PALLUET

A.S.O.I.E / Association Solidarité pour l'Orientation, l'insertion et l'Emploi

Conseiller N°1 : Mme Isabelle DUGELET

Conseiller N°2 : Mme Mercedes CARRENO

Conseiller N°3 : M Jean-Victor THEVENET.

Mission locale pour l'emploi

Délégué : Mme Isabelle DUGELET

C.N.A.S / Centre National d'Action Sociale

Délégué titulaire (collège élu) : M Pascal DUBUIS

Association « Au fil du temps » (Cinéma les halles)

Un représentant au conseil d'administration : M Bruno BERTHELIER

LIEN EN ROANNAIS

Délégué titulaire : Mme Mercedes CARRENO

Collège Michel Servet / Conseil d'administration

Délégué titulaire : Mme Isabelle DUGELET

Lycée Jérémie de la Rue/ Conseil d'administration

Délégué titulaire : Mme Isabelle DUGELET

Muséo'Parc du Marinier / Comité de suivi

- Délégué titulaire N°1 : M Bruno BERTHELIER
- Délégué titulaire N°2 : Mme Christiane LONGERE
- Délégué titulaire N°3 : Mme Hélène VAGINAY
- Délégué titulaire N°4 : M Michel BONNEFOND

Ecole de musique du pays de Charlieu

- Délégué titulaire N°1 : M Bruno BERTHELIER
- Délégué titulaire N°2 : M Pascal DUBUIS.
- Délégué titulaire N°3 : M Robert FRACHISSE.

Société des Amis des Arts de Charlieu

Un représentant titulaire : M Pierre POINTET

Un représentant suppléant : M Jean-Victor THEVENET

Syndicat Mixte des rivières Rhins Trambouze et Affluents (SYRRTA)

Délégués titulaires : M Pierre NOYEL et Mme Hélène VAGINAY

Délégué suppléant : M Michel BONNEFOND

SYRTOM – Syndicat Renaison, Teyssonne, Oudan et Maltaverne

Délégués titulaires : M Gérard MEUNIER et M Jean-Luc FAVARD

Délégués suppléants : M Jean-Paul GIRAUD et M Jean-Marc RIVIERE

A.R.S – Agence Régionale de Santé

Un représentant : M Philippe JARSAILLON

A.D.M.R Canton de Belmont de la Loire

Un représentant : Mme Martine MIJAT

Association Multi-Accueil Petit à Petit à Ecoche

Un représentant : Mme Isabelle DUGELET

Association LGV

Un représentant : M Pierre POINTET

Association « Le Canal de Roanne à Digoin »

Un représentant : M Jean-Luc FAVARD

C.A.L / Centre d'amélioration du logement

Un administrateur : M Marc LAPALLUS

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du..... 21 MAI 2014

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140521-N2014-067-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2014
Publication : 21/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 6 Mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 29 avril 2014

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETTE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 37

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M. Jean Claude NIVOLLET), Mme MONTANES Véronique, M CROZET Yves (remplacé par Mme Catherine ODIN).

Pouvoir : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc.

Election d'un secrétaire de séance : M Marc LAPALLUS

N°2014/N°068

OBJET : DELEGUES AU S.Y.M.I.S.O.A – SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES DU SORNIN ET DE SES AFFLUENTS

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire des délégués pour représenter Charlieu-Belmont Communauté auprès du S.Y.M.I.S.O.A.

A l'issue d'un vote à bulletin secret et ouï cet exposé, le Conseil Communautaire,

Désigne les délégués suivants :

6 titulaires :

Délégué titulaire N°1 : M Jean-Luc MATRAY (35 voix)
Délégué titulaire N°2 : M René VALORGE (34 voix)
Délégué titulaire N°3 : M Joël PALLUET (31 voix)
Délégué titulaire N°4 : M Jérémie LACROIX (28 voix)
Délégué titulaire N°5 : M Michel LAMARQUE (27 voix)
Délégué titulaire N°6 : M René LAPALLUS (22 voix)

6 suppléants :

Délégué suppléant N°1 : M Jean LABOURET (37 voix)
Délégué suppléant N°2 : M Henri GROSDENIS (37 voix)
Délégué suppléant N°3 : M Gilles AUGAGNEUR (37 voix)
Délégué suppléant N°4 : Mme Isabelle GRAPELOUP (37 voix)
Délégué suppléant N°5 : M Fabrice CHENAUD (37 voix)
Délégué suppléant N°6 : M Pierre POINTET (37 voix)

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 21 MAI 2014

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
de Communes

042-200035293-20140521-N2014-068-DE

M René VALORGE
Accusé de réception - exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2014
Publication : 21/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 6 Mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 29 avril 2014

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 37

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M. Jean Claude NIVOLLET), Mme MONTANES Véronique, M CROZET Yves (remplacé par Mme Catherine ODIN).

Pouvoir : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc.

Election d'un secrétaire de séance : M Marc LAPALLUS

N°2014/N°069

OBJET : REPRESENTANT A L'ASSEMBLEE SPECIALE D'EPORA

Vu le décret N° 2013-1265 du 27 décembre 2013 modifiant le décret N° 98-923 du 14 octobre 1998 portant création de l'Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

Vu la lettre du 31 mars 2014 du Préfet de région Rhône-Alpes,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc MATRAY pour représenter la communauté de communes, à l'assemblée spéciale compétente pour élire trois membres titulaires et trois membres suppléants du conseil d'administration de l'EPORA.

Cette assemblée est convoquée le 27 mai 2014 à 14h30 à la préfecture de région Rhône-Alpes, préfecture du Rhône.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **21 MAI 2014**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140521-N2014-069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2014
Publication : 21/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 6 Mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 29 avril 2014

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 37

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M. Jean Claude NIVOLLET), Mme MONTANES Véronique, M CROZET Yves (remplacé par Mme Catherine ODIN).

Pouvoir : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc.

Election d'un secrétaire de séance : M Marc LAPALLUS

N°2014/N°070

OBJET : OFFICE DE TOURISME SUR FORME D'ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire 21 membres du Comité de Direction, dont 11 conseillers communautaires titulaires (et 3 suppléants) et 10 membres représentant les associations ou organisations locales intéressées au tourisme (et 3 suppléants).

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne les conseillers suivants :

Membres du comité de direction élus	
Titulaires	Suppléants
1 M René VALORGE	1 M Joël PALLUET
2 M Bruno BERTHELIER	2 M Gérard MARC
3 M Jean-Luc MATRAY	3 M Michel BONNEFOND
4 Mme Martine DESBOIS	
5 Mme Monique ROCHE	
6 Mme Christiane LONGERE	
7 M Marc LAPALLUS	
8 M Yves THORAL	
9 M Jean-Luc FAVARD	
10 Mme Marie-Christine CALLSEN	
11 M René CHETAIL	
Membres du comité de direction professionnels	
Titulaires	Suppléants
l'association « Les Amis des Arts » de Charlieu	un restaurateur
l'association « Musée école de Belleruche »	l'association « Les Amis de l'Abbaye de La Bénisson-Dieu »

l'association « Les amis des musées de Charlieu »	un organisateur de manifestations sur le territoire
une des associations ou unions commerciales du territoire	
un hébergeur secteur Charlieu	
un hébergeur secteur Belmont	
un hôtelier-restaurateur	
un représentant des acteurs touristiques	
Une association de bénévoles en lien avec le tourisme	
un organisateur de manifestations sur le territoire	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**21 MAI 2014**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140521-N2014-070-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2014
Publication : 21/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 6 Mai à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 29 avril 2014

Présents : M GROSDENIS Henri, M NIVOLLET Jean-Claude, M MATRAY Jean-Luc, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUJELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 37

Excusés : M CHETAIL René (remplacé par M. Jean Claude NIVOLLET), Mme MONTANES Véronique, M CROZET Yves (remplacé par Mme Catherine ODIN).

Pouvoir : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean-Luc.

Election d'un secrétaire de séance : M Marc LAPALLUS

N°2014/N°071

OBJET : LIEU DES SEANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Conformément à l'article L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire se réunit au siège de l'EPCI ou dans un lieu choisi par lui dans l'une des communes membres.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Décide de se réunir à St Hilaire Sous Charlieu à l'occasion de sa séance du 22 mai (salle communale).
- Précise que pour les séances à venir le Conseil Communautaire se réunira au siège de l'EPCI ou dans une salle adaptée mise à disposition par l'une des communes membres.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**21 MAI 2014**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140521-N2014-071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2014
Publication : 21/05/2014